



APPLICATION POUR LE FONDS HEADS UP

Le Heads Up Fund de CANAAF est un programme d'assistance financière pour les Canadiens atteints d'alopecie areata qui finance l'achat d'une prothèse capillaire.

Les règles d'éligibilité, les modalités et conditions se trouvent ci-dessous.

Éligibilité

CANAAF offre des fonds allant jusqu'à 750\$ par demande individuelle pour l'achat d'une prothèse capillaire. Chaque application est examinée par le conseil d'administration de CANAAF sur une base de cas par cas.

Pour être éligible à ce fonds, vous devez:

1. Répondre aux exigences du processus d'application Heads Up dans son intégralité, incluant tous les documents justificatifs listés ci-dessous.
2. Être âgé de 13 ans et plus.
3. Avoir un diagnostic médical d'alopecie areata.
4. Démontrer son besoin d'aide financière en soumettant votre avis de cotisation officiel émis par l'Agence du Revenu du Canada (Voir #2 dans la section DOCUMENTS JUSTIFICATIFS).
5. Être l'individu achetant la prothèse capillaire. Vous n'êtes pas éligible au fonds si un autre individu achète la prothèse capillaire en votre nom. Le fonds n'est applicable que sur l'achat d'une prothèse capillaire ou d'une perruque.

Documents Justificatifs

Il est nécessaire de fournir des documents supplémentaires pour compléter votre application.

L'absence d'un des documents mentionnés ci-dessous entraînera le rejet immédiat de l'application.

1. **Le diagnostic d'un médecin indiquant que l'individu est atteint de l'alopecie areata**, c'est-à-dire une lettre confirmant le diagnostic par un physicien ou une ordonnance de prothèse capillaire délivrée dans les douze derniers mois dû à l'alopecie areata.
2. Veuillez écrire **une lettre d'intention** expliquant en quoi recevoir une aide financière pour l'achat d'une prothèse capillaire vous bénéficiera.
3. Votre **Avis de Cotisation Officiel émis par l'Agence du Revenu du Canada** et soumise de la plus récente année fiscale. Autrement, une preuve de revenu, c'est-à-dire d'un programme d'assistance gouvernemental ou d'invalidité peut aussi être fourni.
4. **L'information sur les revenus de votre époux et/ou de votre conjoint de fait** - Si le demandeur a un époux ou un conjoint de fait, le demandeur doit fournir l'avis de cotisation officiel de son époux et/ou de son conjoint de fait.

Toutes les informations personnelles fournies seront gérées conformément aux exigences de la législation provinciale de la vie privée et de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques.

Envoyer Vos Documents Justificatifs

Vos documents justificatifs doivent être numérisés (PDF) et envoyés par courriel électronique à headsup@canaaf.org. Les applications reçues avec un format image (jpg, jpeg, png etc.) ne seront pas révisées par le conseil d'administration de CANAAF.

OU

Vos documents justificatifs peuvent être envoyés par la poste à 227 Burton Grove, King City, Ontario, L7B 1C7 à l'attention de Heads Up Fund/CANAAF.

Termes et Conditions

1. CANAAF confirmera la réception de l'application en écrivant au demandeur et révisera l'application ainsi que les documents justificatifs dans les 45 jours suivant la réception de l'application complétée. CANAAF vous avisera de sa décision par écrit dans les 60 jours suivant la réception de l'application complétée.
2. Si le demandeur reçoit une lettre d'acceptation de CANAAF, une prothèse capillaire ou une perruque doit être achetée à l'intérieur d'une période de 12 mois suivant la lettre d'acceptation de CANAAF.
3. CANAAF considérera la situation financière et les besoins du demandeur pour déterminer s'il convient d'approuver le demandeur pour une aide financière.
4. Un demandeur peut réappliquer afin d'obtenir de l'aide financière deux (2) ans après avoir reçu le financement du programme Heads Up. Toute application reçue avant 2 ans sera refusée immédiatement.
5. Dans l'éventualité où le demandeur achète la prothèse capillaire avant l'approbation de la demande, seulement les achats faits dans les 60 jours avant la réception de l'application seront considérés.
6. CANAAF considérera l'application de nouveaux individus avant de considérer l'application d'individus ayant déjà reçus une aide financière du programme Heads Up.
7. CANAAF contribuera jusqu'à un maximum de 750.00\$ (CAN) pour couvrir le coût d'une prothèse capillaire achetée suite à l'acceptation de l'application Heads Up. Le demandeur doit fournir une copie de la facture de la prothèse capillaire achetée ainsi qu'une preuve de paiement intégral afin de recevoir le fonds. Dans l'éventualité où le demandeur n'a pas les moyens de payer la prothèse capillaire avant de recevoir les fonds, le demandeur doit aviser et mentionner à CANAAF le nom du fournisseur/détaillant où la prothèse capillaire devait être achetée et CANAAF payera le montant acceptée de la contribution financière directement au fournisseur ou au détaillant.
8. La soumission d'une application complète n'oblige d'aucune manière CANAAF à assister financièrement le demandeur dans l'achat d'une prothèse capillaire. Seulement les applications approuvées par CANAAF recevront une aide financière.
9. L'application and les documents justificatifs resteront confidentiels et ne seront partagés qu'aux représentants de CANAAF qui révisent et approuvent les applications.
10. CANAAF ne garantie en aucun cas la qualité de la prothèse capillaire achetée. C'est l'entière responsabilité du demandeur d'enquêter sur la qualité de la prothèse capillaire avant l'achat.

INFORMATION DU DEMANDEUR

Prénom: _____ Deuxième Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____

D'Appartement/# de Boîte Postale: _____

Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____

Adresse du Courrier Électronique: _____

Numéro de Téléphone: _____

Date de Naissance: _____

De quel type de perte de cheveux souffrez-vous?

Alopecia Areata

Alopecia Totalis

Alopecia Universalis

Autre: _____

Quel est l'état civil du demandeur?

Célibataire

Marié

Conjoint de Fait

Autre: _____

Avez-vous déjà acheté la prothèse capillaire ou la perruque pour laquelle vous souhaitez recevoir une aide financière?

Oui

Non

Avez-vous déjà fait application au programme du Fonds Heads Up?

Oui

Non

Si, oui, en quelle année avez-vous soumis votre application? _____

Comment avez-vous entendu parlé du Heads Up Fund?

Newsletter de CANAAF

Site Internet de CANAAF

La Page Facebook de CANAAF

La Page Instagram de CANAAF

La Page Twitter de CANAAF

Autre: _____

Signature du Demandeur: _____ Date: _____

Signature du Parent/Tuteur (le cas échéant): _____

Veillez nous contacter par courriel électronique à headsup@canaaf.org pour toute question relative au fonds de Heads Up ou au processus d'application.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DE CANAAF

Signature of Authorized Board Member:

Date:

Approved On: